

**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE PARCS
D'ACTIVITES ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEIGNANX**

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le 09/12/2025

ID : 040-200005171-20251209-SGX_DL1_91225-DE

**N° 1**

Objet : Autorisation du dépôt par la SAS TRANSPORTS LATASTE d'une demande d'autorisation au titre de la « Loi sur l'Eau » sur les parcelles cadastrées Section F n° 1145, 1177 et 1290 sis à Tarnos

Le 9 décembre 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni, au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- . M. Xavier FORTINON
- . Mme Sylvie BERGEROO
- . M. Louis GALDOS
- . M. Cyril GAYSSOT
- . Mme Eva BELIN
- . Mme Sylvie PEDUCASSE

Représentant la Communauté de communes du Seignanx :

- . Mme Isabelle DUFAU
- . Mme Nadine DURU
- . Mme Laurence GUTIERREZ
- . M. Gilles PEYNOCHE

Etaient excusés :

- . Mme Rachel DURQUETY
- . M. Olivier MARTINEZ
- . M. Marc MABILLET
- . M. Pierre PASQUIER

Etaient également présents :

- Pour la Communauté de communes du Seignanx : Mme Séverine CASTAGNET, Responsable du Développement Economique
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Xavier VILAMITJANA, Responsable service aménagement et M. Mathieu SERVILLAT, Chargé d'Opérations
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



VU le code de l'environnement et notamment les articles L. 214-1 et suivants,

VU les statuts du Syndicat Mixte en vigueur,

CONSIDERANT que le Syndicat Mixte est propriétaire des parcelles cadastrées sur le territoire de la commune de Tarnos Section F n° 1145, 1177 et 1290 d'une superficie totale de 18 021 m², sur lesquelles la SAS TRANSPORTS LATASTE souhaite y implanter ses activités,

CONSIDERANT que, dans l'attente de la signature d'un bail à construction à intervenir entre le Syndicat Mixte et la SAS TRANSPORTS LATASTE, il y a lieu d'autoriser le représentant de la SAS TRANSPORTS LATASTE à déposer une demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau sur les parcelles cadastrées sur le territoire de la commune de Tarnos Section F n° 1145, 1177 et 1290 d'une superficie totale de 18 021 m²,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

VU le rapport du Président,

D E C I D E :

- de donner son accord au dépôt, par le Directeur général de la SAS TRANSPORTS LATASTE, d'une demande d'autorisation au titre de la « Loi sur l'Eau » sur les parcelles cadastrées sur le territoire de la commune de Tarnos Section F n° 1145, 1177 et 1290 d'une superficie totale de 18 021 m², propriétés du Syndicat Mixte, et à signer tout document à cet effet.

Le Président du Syndicat Mixte,

X F. L

Xavier FORTINON